



## ASSEMBLEE GENERALE DE BNP PARIBAS – MAI 2022

### 9 QUESTIONS ECRITES DE LA PART DE RECLAIM FINANCE

#### 1. Votre soutien aux nouveaux projets de production pétrolière et gazière

En rejoignant les alliances Net Zero, BNP Paribas s'est engagé à aligner ses portefeuilles de financement et d'investissement avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, suivant une trajectoire 1,5°C. Les scénarios qui prévoient une trajectoire de réchauffement à 1,5°C sans reposer sur des volumes massifs d'émissions négatives, comme de nombreux scénarios inclus dans le C1 du GIEC, le "Net Zero Emission" (NZE) de l'AIE ou le One Earth Climate Model développé avec l'alliance net zéro des détenteurs d'actifs, ne laissent guère de doute : les nouveaux champs pétroliers et gaziers ne doivent pas être développés. Bien que dans son rapport publié en mai 2022, BNP Paribas déclare fixer ses objectifs sur le secteur pétrolier et gazier en fonction du benchmark issu du scénario NZE de l'AIE, la politique sectorielle de BNP Paribas n'exclut de ses produits et services financiers que les projets upstream et midstream de certains pétrole et gaz non conventionnels (voir question 3), laissant la possibilité à BNP Paribas de financer ou investir directement dans les nouveaux projets de production ou de transport des pétrole et gaz conventionnels.

- **Reconnaissez-vous qu'il est nécessaire d'arrêter dès maintenant le développement de tout nouveau projet de production ou d'infrastructures de pétrole et le gaz pour atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé de neutralité carbone dans une trajectoire +1,5°C ?**

## 2. Votre position sur les développeurs de pétrole et de gaz

Selon l'édition 2022 du rapport Banking On Climate Chaos, depuis l'accord de Paris, la banque BNP Paribas se classe à la première place des soutiens à Shell et BP, à la deuxième place des soutiens à TotalEnergies, à la quatrième de ceux à Saudi Aramco et à la cinquième des soutiens à Petrobras. Pourtant, ces entreprises, qui figurent toutes dans le top 10 des plus gros développeurs d'hydrocarbures au monde, sont très loin d'être alignées avec une trajectoire 1,5°C. En effet, leurs capex ne sont pas alignés avec un scénario +1,5°C, ni même un scénario "bien en-dessous de 2°C", d'après l'analyse publiée en mars 2022 par Climate Action 100+, une coalition rassemblant plus de 700 investisseurs, et dont BNP fait partie. Malgré de nouveaux engagements annoncés par BNP Paribas en mai 2022, qui exclut les entreprises dont plus de 10% de l'activité vient de certains pétrole et gaz non-conventionnels, la politique sectorielle est insuffisante pour exclure toutes les entreprises diversifiées qui, bien que sous ces seuils, développent de nouveaux champs de pétrole et de gaz (y compris dans les pétrole et gaz non conventionnels sur lesquels BNP Paribas a pris des engagements). Les différents scénarios réalistes et robustes visant limiter le réchauffement à 1,5°C soulignent pourtant tous qu'il nous faut rapidement tendre vers un arrêt complet dans le développement de tels projets pour limiter le réchauffement à +1,5°C. Malheureusement, l'objectif de baisse de 25% de son exposition crédit au pétrole et au gaz en 2025 ne permet pas non plus le respect de cet impératif.

- **Vous engagez-vous à suspendre la fourniture de nouveaux services financiers aux entreprises qui continuent à développer de nouveaux champs et infrastructures de pétrole et de gaz ?**

### 3. Vos soutiens aux pétrole et gaz non conventionnels

Pionnier en 2017 sur l'exclusion des entreprises significativement actives dans le pétrole et le gaz de schiste, les sables bitumineux et le pétrole et gaz provenant d'une partie de l'Arctique, le leadership climatique de BNP Paribas avait alors été salué. Cependant, non seulement cette politique ne permet pas à BNP Paribas de ne plus financer les plus gros développeurs d'énergies fossiles et de ne plus figurer parmi les plus gros financiers des énergies fossiles au niveau international, mais elle ne permet pas non plus à BNP Paribas de répondre positivement à la demande du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire concernant l'adoption d'une stratégie de sortie des hydrocarbures non-conventionnels. En effet, l'édition 2022 du rapport Banking On Climate Chaos met en lumière que depuis l'accord de Paris, la banque BNP Paribas se classe toujours à la première place des soutiens aux 30 entreprises du secteur pétro-gazier les plus actives offshore un secteur sur lequel BNP Paribas n'a aucune restriction, mais aussi aux 30 les plus actives en Arctique, pourtant bel et bien couvert par la politique sectorielle. Cela s'explique notamment par l'approche retenue visant à exclure uniquement les entreprises en fonction de la part relative d'un secteur dans leurs activités. L'Observatoire de la Finance Durable a pourtant indiqué dans ses recommandations rendues publiques à l'automne 2021 que mettre fin aux soutiens aux entreprises ne renonçant pas rapidement à leurs développements non-conventionnels constituait une première étape indispensable pour répondre à la demande du Ministre et aux objectifs climatiques que vous vous êtes vous-mêmes dotés.

- **Comptez-vous renforcer votre politique afin de cesser tout soutien à l'expansion pétro-gazière non-conventionnelle ?**
- **Prévoyez-vous d'élargir votre politique aux autres pétrole et gaz non conventionnels tels que définis par l'Observatoire de la Finance Durable, notamment les forages offshore ultra-profond ?**

#### 4. Votre politique d'exception pour des entreprises actives dans les non-conventionnels

Avec la mise en place de seuils sur les pétrole et gaz de schiste, les sables bitumineux et les pétrole et gaz arctiques, BNP Paribas reconnaît le caractère problématique de ces secteurs. Cependant, une exception est faite pour les entreprises dotées de plans de transition "les plus crédibles". Parmi les critères, vous soulignez que les entreprises doivent avoir pris l'engagement public d'être alignées avec un scénario +1,5°C. Nous attirons votre attention sur le fait qu'un alignement réel avec un scénario 1,5°C et un respect du budget carbone implique que l'entreprise cesse tout développement de nouveaux projets production pétro-gazier, dès maintenant.

- **Vous engagez vous à faire de l'absence de développement d'énergies fossiles un critère déterminant dans la sélection des entreprises avec les plans de transition les plus crédibles ?**

## 5. Votre politique d'engagement actionnarial visant les majors pétro-gazières

BNP Paribas indique que "l'engagement est une opportunité et une obligation" tandis qu'Antoine Sire, son directeur de l'engagement, déclare avoir pour objectif "d'inciter les géants du pétrole à accélérer leur transformation en profondeur" et d'être "totalement sorti de ceux qui ne sont pas partis pour faire une transition". Or, à l'heure actuelle, la politique d'engagement de BNP Paribas AM n'érige pas l'arrêt du développement de nouveaux projets pétroliers et gaziers en priorité de son dialogue avec les entreprises du secteur et sa politique de vote comporte des imprécisions sur les critères les plus importants afin d'analyser les plans climat des entreprises (pas de dates précises pour les cibles de décarbonation à court et moyen-terme, pas de référence à la fixation de cibles de baisse absolues vs. en intensité, pas de référence à l'alignement des dépenses d'investissement, etc.). Par conséquent, non seulement BNP Paribas Cardif et BNP Paribas AM sont des investisseurs importants de grandes entreprises pétrolières et gazières diversifiées, telles que TotalEnergies (pour plus de \$1 milliard d'actions), Shell (\$392 millions) ou encore Gazprom (\$51 millions), mais BNP Paribas apporte par son vote son soutien à des stratégies strictement incompatibles avec les propres objectifs du groupe.

En 2021, BNP Paribas a ainsi voté en faveur des faux plans climat de Shell et TotalEnergies alors même que ces plans permettaient à ces entreprises de continuer à accroître leur production d'hydrocarbures, à rebours des recommandations de la science et de l'AIE. En 2022, 5 des 7 majors pétrolières européennes soumettront au vote de leurs actionnaires des plans climats largement lacunaires et clairement incompatibles avec l'urgence climatique et les propres engagements de BNP Paribas (le plan de TotalEnergies prévoit ainsi une baisse des émissions de -5,8% et -6,7% entre 2015 et 2030 alors que le scénario du GIEC AR6/WG3 indique que ses émissions devraient diminuer de moitié entre 2019 et 2030 pour limiter le réchauffement à +1,5°C, objectif que se sont fixé BNP Paribas et les autres membres des alliances Net Zéro GFANZ).

**Dans le cadre de vos démarches d'engagement, notamment via BNP Paribas AM, demandez-vous aux entreprises pétrolières et gazières de renoncer au développement de nouveaux projets de production d'hydrocarbures ? Si non, comment justifiez-vous cette absence dans la mesure où, d'une part, vos "attentes liées au climat" telles que décrites dans votre politique de vote pour 2022 incluent la "fixation d'objectifs intermédiaires crédibles, conformément aux efforts mondiaux pour limiter le réchauffement à 1,5 °C" et, d'autre part, la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C implique nécessairement l'arrêt de l'expansion pétrolière et gazière dès 2022 ?**

- **Pour les entreprises qui ne renoncent pas à ces projets, quelles sont les mesures d'escalade prévues lors des AG 2022 et comprennent-elles un vote systématique contre les résolutions dites "Say on Climate" présentées par ces entreprises ?**
- **Votre politique de vote pour 2022 précise que BNP Paribas AM détermine sa position sur les "Say on Climate" notamment au regard du reporting climat de l'entreprise, dont vous attendez qu'il soit "en ligne avec les standards de la TCFD". Est-ce à dire que vous vous engagez à voter systématiquement contre les "Say on Climate" des entreprises qui ne satisferaient pas, ou satisferaient seulement partiellement, le critère n°10 (reporting TCFD) du "Net Zero Company Benchmark" publié par l'initiative CA100+ dont vous êtes membres ?**
- **Votre politique de vote pour 2022 précise que BNP Paribas AM soutiendra les résolutions climatiques demandant un "alignement sur un scénario à 1,5°C". Pourriez-vous donc confirmer que vous avez voté et voterez en faveur des résolutions actionnariales allant en ce sens mises au vote lors des AG 2022 de plusieurs entreprises pétrolières (notamment BP, Shell, et Equinor) ? Dans le cas contraire, pourriez-vous préciser les raisons qui vous ont conduit à ne pas suivre votre politique de vote ?**

## 6. Votre soutien indirect au projet EACOP de TotalEnergies

En 2021, Les Echos révélait que BNP Paribas ne financerait pas directement le mégaprojet pétrolier controversé EACOP de TotalEnergies en Ouganda et en Tanzanie. En refusant de soutenir ce projet d'expansion pétrolière qui prévoit la production de plus d'un milliard de barils de pétrole transporté grâce à la construction d'un oléoduc long de plus de 1400 kilomètres, impactant les populations locales, l'environnement et la biodiversité, BNP Paribas fait partie des quinze grandes banques internationales à avoir pris cet engagement salué par les ONGs. Malheureusement, bien que BNP Paribas ait refusé de soutenir directement ce projet, il soutient indirectement EACOP à travers ses financements à TotalEnergies qui opère ce projet. En effet, BNP Paribas est le deuxième financeur de Total Energies entre 2016 et 2021 et a participé à l'émission d'obligations de 1,75 milliards d'euros réalisée par TotalEnergies en janvier 2022. En mars 2022, BNP AM était de surcroît le onzième plus gros investisseur de TotalEnergies qui opère ce projet. Ainsi, à travers vos soutiens à TotalEnergies, vous permettez à la major pétro-gazière française de pouvoir poursuivre ses développements de nouveaux champs et d'infrastructures fossiles tels qu'EACOP.

- **Comptez-vous demander à TotalEnergies de renoncer à EACOP ? Vous engagez-vous à suspendre tout nouveau soutien à TotalEnergies tant qu'il ne renonce pas au projet EACOP ?**
- **En corollaire, vous engagez-vous a minima à voter contre le plan climat présenté par TotalEnergies lor de son AG du 25 mai, dans la mesure où ce plan permet la mise en oeuvre de projets comme EACOP, manifestement incompatibles avec l'urgence climatique d'une part, et avec les ambitions climatiques de long-terme de l'entreprise (neutralité carbone en 2050) d'autre part ?**

## 7. L'application de votre politique charbon en matière d'extraction minière

Votre politique sectorielle "Extraction minière" n'exclut que les entités légales qui possèdent les actifs (au moins à plus de 50%) et qui les développent ou les opèrent, et non leur maison-mère. Alors que les filiales directement actives dans l'extraction minière lèvent rarement leurs propres fonds, le fait d'uniquement exclure les financements à leur niveau appauvrit significativement l'impact de votre politique. Effectivement, cette faille de votre politique vous permet de continuer à financer des groupes qui dépassent amplement vos seuils d'exclusion. Par exemple, malgré un seuil d'exclusion fixé à 10 Mmt par an de production de charbon par an, vous avez notamment octroyé des prêts en 2021 aux groupes Glencore (qui produit 94 Mmt/an de charbon) et RWE (51 Mmt/an).

- **Pour que votre politique permette réellement d'exclure les géants miniers, vous engagez-vous à appliquer votre politique et seuils d'exclusion aux maisons-mères listées sur la Global Coal Exit List et plus seulement aux entités opérant directement ces mines ?**

## 8. Votre soutien à la société Fortum/Uniper

Votre politique charbon requiert des sociétés dans lesquelles vous investissez qu'elles adoptent des dates de sortie du charbon de 2030 au sein de l'EU/OCDE. Vous êtes pourtant actionnaires et détenteurs d'obligations de la société Fortum/Uniper à hauteur de \$139 millions. Or, celle-ci ne s'est engagée à sortir du charbon qu'en 2038. A l'heure actuelle, une des centrales à charbon opérées par la filiale Uniper de Fortum en Russie ne dispose même pas de plan de sortie du charbon. La stratégie de sortie du charbon de Fortum/Uniper est par ailleurs peu robuste, avec des actifs cédés ou convertis au gaz plutôt que fermés. Enfin, la volonté du groupe à entrer en transition est contredite par son action en justice contre l'Etat néerlandais, dont il conteste la date de sortie du charbon, fixée à 2030.

- **Étant donné que Fortum/Uniper compte non seulement ne pas sortir du charbon avant 2038 mais tente aussi de retarder la sortie globale du charbon en Europe, comptez-vous cesser tout nouveau soutien financier à cette société ?**



## 9. Vos soutiens financiers aux entreprises dont les activités sont associées ou présentent un haut risque de déforestation et de dégradation des forêts, et les revenus estimés dégagés par la banque de ces financements

Vos soutiens financiers aux entreprises dont les activités sont associées ou présentent un haut risque de déforestation et de dégradation des forêts, et les revenus estimés dégagés par la banque de ces financements. Les révélations du dernier rapport de Global Witness Les Dividendes de la Déforestation mettent en lumière des liens entre BNP Paribas et la déforestation des forêts tropicales extrêmement préoccupantes. BNP Paribas aurait pu dégager, entre 2016 et 2020, plus de 32,9 millions d'euros de revenus à partir de 5 milliards d'euros de transactions conclues avec des entreprises du secteur agro-industriel liées à la déforestation et aux violations des droits humains qui en découlent.

Contactée par Global Witness, BNP Paribas a affirmé : « Nous ne pouvons que regretter et réfuter l'hypothèse (...) selon laquelle BNP Paribas tirerait profit d'activités de financement qui détruisent les forêts tropicales de la planète. » BNP Paribas déclare qu'elle « fournit des produits ou services financiers qu'aux [entreprises agro-industrielles] qui ont une stratégie visant l'objectif zéro déforestation dans leurs chaînes de production et d'approvisionnement à l'horizon 2025 (...) ».

Nous reconnaissons les engagements pris par la banque en matière de déforestation, mais il est clair que des entreprises ne respectent pas leurs propres engagements, sans contrainte ni répercussion. Les politiques volontaires ne suffisent pas à garantir l'élimination effective de la déforestation des chaînes d'investissements des banques. Les engagements volontaires sont ad-hoc, inégaux, lents et non contraignants. Si BNP est sérieuse dans son engagement, les financements à des entreprises du secteur agro-industriel liées ou exposées à un haut risque de déforestation doivent cesser.

BNP Paribas n'est pas la seule banque internationale associée à des clients exposés à un haut risque de déforestation. La seule solution effective et équitable est une réglementation forte s'appliquant aux entreprises, y compris au secteur financier, les obligeant à rendre compte de leur impact sur la déforestation et les violations des droits humains. La loi pionnière française sur le devoir de vigilance oblige déjà les entreprises françaises à atténuer et prévenir les violations des droits humains et les dommages pour l'environnement. Dans le contexte actuel, l'Union Européenne est en passe d'adopter une régulation pour lutter contre la déforestation. Cette régulation présente une opportunité sans précédent, elle pourrait s'appliquer aux acteurs financiers et créer des conditions équitables pour l'ensemble des acteurs financiers européens, en garantissant l'élimination effective de la déforestation de leurs chaînes d'investissement.

- **Vous engagez-vous à stopper, sans condition, les financements associés ou qui ont été révélés comme présentant un haut risque de participer à la déforestation et la dégradation des forêts ?**
- **Vous engagez vous à exclure ou suspendre, les clients exposés à un risque élevé de déforestation et dégradation des forêts, et des violations des droits humains associées ?**
- **Vous engagez vous à respecter et faire respecter le CLIP par vos clients, par l'inclusion de clauses contractuelles par exemple, ainsi que les droits fonciers des communautés locales et des peuples autochtones impactés par les projets potentiels de vos clients, et à conditionner vos financements à un suivi et rapportage spécifique de la part de vos clients ?**
- **Vous engagez vous à exiger de vos clients actuels/futurs une garantie de réparation aux communautés locales qui auraient été impactées par leurs activités destructives ?**
- **Vous prononcez vous en faveur d'une régulation européenne qui réglemente les activités des acteurs financiers, au même titre que les autres opérateurs, dans le but d'éradiquer la déforestation de toute chaîne d'investissement et chaîne de valeur des commodités agricoles visées par le texte en cours d'adoption ?**